

Former les acteurs de la formation professionnelle pour limiter les abandons de formation

Le programme FormCFA répond à une double ambition. Il vise d'une part à construire un dispositif de formation continue à destination des personnels des CFA qui pourraient participer à la mise en œuvre du dispositif au sein des établissements dans lesquels ils exercent et d'autre part d'accompagner chaque établissement dans le développement et l'amélioration des actions qu'il engage déjà en matière de prévention des abandons et de sécurisation des parcours de formation. Il s'agit ainsi de :

- 1 – favoriser un transfert des résultats de la recherche scientifique vers les milieux utilisateurs afin de construire des ressources pour les acteurs du monde apprenti ;
- 2 - déployer une ingénierie pédagogique en vue de créer deux parcours de formation distincts, pour les agents des CFA d'une part, et pour les psychologues intervenants d'autre part ;
- 3 - développer un modèle d'accompagnement et de suivi des équipes afin de poursuivre une réflexion pluridisciplinaire pour l'amélioration continue des dispositifs ainsi créés ;
- 4 - enfin, il s'agit aussi sur le temps du projet, d'expérimenter une rentrée du programme et d'en tirer de première conclusion pour sa pérennité.

FormCFA propose aux CFA partenaires un dispositif de formation de leurs personnels permettant un accompagnement à la mise en œuvre d'un dispositif de sécurisation des parcours des apprentis intégré à l'établissement. L'accompagnement de chaque établissement dans la mise en œuvre du dispositif, la formation et la montée en compétences des agents des CFA permettra à termes :

- d'augmenter le nombre d'apprentis formés ;
- de garantir la qualité pédagogique des formations proposées quels que soient les métiers et le niveau de diplôme ;
- de permettre à chaque CFA de formaliser un projet innovant en matière de sécurisation des parcours au plus près des moyens et ressources dont il dispose dans le contexte socio-économique dans lequel il se trouve.

Tous les métiers et tous les niveaux de diplôme peuvent être concernés par ce projet.

La présente demande de financement vise à :

Objectif principal :

- Formaliser pour ouvrir et expérimenter en 2024 un programme de formation de ses personnels et d'accompagnement des CFA pour déployer des dispositifs favorables à la prévention des abandons de contrats d'apprentissage et la sécurisation des parcours ;

Objectifs secondaires :

- Transférer les résultats de la recherche scientifique ;
- Concevoir les modules de formation et les dispositifs de suivi des équipes des CFA et des psychologues qualifiés pour intervenir au côté des équipes des CFA accompagnés ;
- Formaliser un modèle pérenne du programme pour soutenir le déploiement national de dispositifs favorables à la sécurisation des parcours des apprentis, impliquant des aspects pédagogiques, économiques et scientifiques ;
- Expérimenter une première « rentrée » du programme d'accompagnement et suivre la mise en œuvre du dispositif « *Devenir pro. Pour un CFA et des entreprises partenaires de leurs apprentis* » au sein des OFA dont les personnels ont bénéficié de la formation.

Les résultats attendus concernent la création d'un dispositif de formation spécialisé dans l'accompagnement des équipes en charge de la sécurisation des parcours et la prise en charge de la prévention et la prise en charge des ruptures de contrats d'apprentissage.